Parc de l'étoile
2 rue Galilée
59760 Grande-Synthe
+33 328587575
France

Déclaration de conformité CE

Déclare sous notre propre responsabilité que le produit

MODELE : **CL7370-CL7370 opti-CL7370 adi**
DESCRIPTION **Casque TV**

Avec les composants inclus
Pour la base 5,0 VDC, 1 A, alimentée par un bloc d'alimentation externe certifié
Pour le casque alimenté par une batterie rechargeable au lithium-ion de 3,7V 5000mAh

Est en conformité avec les directives suivantes

Document	Description	Version
RED 2014/53/EU	Directive sur les équipements radioélectriques	2014-04
EN301 489-1 V2.2.3	Compatibilité électromagnétique (CEM) Norme pour les équipements hertziens et les services radio partie 1	2019
EN301489 3 V2.3.2	Compatibilité électromagnétique (CEM) norme pour les équipements et les services radio ; partie 3 : conditions particulières pour les appareils à courte portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences comprises entre 9 kHz et 246 GHz ; norme harmonisée pour la compatibilité électromagnétique.	2023
EN 300440 V2.2.1	Appareils à courte portée (SRD) ; Équipements hertziens destinés à être utilisés dans la gamme de fréquences de 1 GHz à 40 GHz ; Norme harmonisée pour l'accès au spectre radioélectrique	2018
2014/30/EU	Compatibilité électromagnétique	2014-02
EN55032	Electromagnetic compatibility of multimedia equipment- Emission requirements (CISPR 32:2015/COR1:2016)	2015+A11:2020+A1:2020
EN IEC 61000-3-2	Compatibilité électromagnétique (CEM)	2019+A1:2021
EN IEC 61000-3-3	Compatibilité électromagnétique (CEM)	2013+A2:2021
EN55035	Compatibilité électromagnétique des équipements multimédias - Exigences en matière d'immunité	2017+A11:2020
2014/35/EU	La directive basse tension (DBT) (2014/35/UE) garantit que les équipements électriques dans certaines limites de tension offrent un niveau de protection élevé aux citoyens européens, et bénéficient pleinement du marché unique.	2016
EN IEC 62368-1	Équipements audio-vidéo des technologies de l'information et de la communication - exigences en matière de sécurité	2020+A11:2020
EN50563	Alimentations externes AC-Dc et AC-AC - Détermination de la puissance à vide et de l'efficacité moyenne des modes actifs	2017
2011/65/EU	Restriction des substances dangereuses (RoHS)	2011 incluant l'annexeII:2015/863/UE
2012/19/EU	Relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) Règles de l'UE sur le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques pour contribuer à une économie circulaire	
No. 1275/2008	Régulation de l'UE pour le mode veille et le mode arrêt	2008
No. 801/2013	Règlement de l'UE pour le mode veille et le mode arrêt. Ajout pour No 1275/2008	2013
2009/125/EC	Directive Erp 2009/125/CE- Exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie	2009
No 2019/1782	Régulation de l'UE pour les alimentations externes - Détermination de la puissance à vide et de l'efficacité moyenne des modes actifs.	2020

Toute modification non autorisée ou utilisation abusive du produit annule cette déclaration.

Certifié par **Shenzen CCUT Technology Co Ltd.**
1F, Building 35, Changxing Technology industrial Park, Chanzhen Community,
Yutang Street, guangming District, Guangdong, Shenzhen City, P.R. China
Tel. +86 0755-23406590 Web:www.ccuttest.com

Rapport version

Revision	Date de modification	Historique/ Mémo
1.0	25/06/2021	initial
1.1	25/03/2025	Mise à jour

Grande-Synthe le 25/3/2025

Signature:

Nom: Sébastien EVRARD
Position dans la société : Manager TECHNIQUE